



Contribution de Brest métropole à la consultation européenne sur le RTE-T

Brest, le 17 Juillet 2019

La révision du RTE-T est un sujet primordial pour Brest et l'économie de la Bretagne en France. L'amélioration de l'accessibilité de nos territoires atlantiques est une priorité de 1^{er} rang.

Le RTE-T doit répondre aux objectifs fondamentaux de la cohésion économique, sociale et territoriale. Il s'agit de favoriser le développement polycentrique de l'Union européenne, optimiser la relation de l'Union européenne également avec ses façades maritimes, assurer l'accessibilité et la connectivité des territoires périphériques, insulaires et péninsulaires vis-à-vis du cœur de l'Union européenne. Enfin, le RTE-T doit également mieux prendre en considération les grands défis auxquels l'Union européenne est confrontée en matière d'agenda climatique, de transition énergétique, de mobilité performante et durable, de sécurisation et régulation des transports.

Combler les manques (déficit du maillage), éliminer les barrières techniques qui existent entre les réseaux de transport des États membres de l'UE, figurent parmi les objectifs concrets attribués au RTE-T.

Brest métropole, avec l'appui des acteurs économiques et de ses réseaux d'appartenance, est fortement mobilisé pour l'intégration du système portuaire Brest-Roscoff au réseau central du RTE-T. La proposition de l'extension du corridor atlantique jusqu'à la pointe de Bretagne qui offre la liaison maritime la plus courte entre l'Irlande et le continent européen, a bénéficié du soutien sans faille du Parlement européen lors de la récente révision du MIE dans le contexte du Brexit.

Le système portuaire de Brest/Roscoff a répondu au dernier appel d'offre du MIE ouvert exceptionnellement aux ports du réseau global. Cette appartenance au réseau global s'avère toutefois insuffisante pour garantir l'accès à des financements plus importants et répondre à une ambition légitime d'une meilleure insertion dans les échanges mondiaux et européens.

La demande de rattachement du système portuaire Brest-Roscoff - *véritable cluster au sens européen du terme* - au réseau central du RTE-T, comme son intégration au corridor Atlantique, est motivée par plusieurs autres considérations.

La situation péninsulaire propre à la Région Bretagne au sein de l'Union européenne devrait être reconnue eu égard les critères utilisés par la Commission européenne concernant le réseau central et la classification des NUTS qui prévaut aujourd'hui. Le port de Brest est en

l'occurrence le plus grand port maritime de marchandises de la Région Bretagne, région de niveau NUTS 1 en France.

Brest voudrait insister auprès de la Commission européenne sur l'importance à développer de nouveaux critères, également d'ordre qualitatif, au regard des nouveaux défis qui s'imposent à l'Union européenne en termes de cohésion territoriale, d'agenda climatique, de transition énergétique, de sécurisation et de régulation des transports, de valorisation de la dimension maritime de l'espace européen.

Dans cette perspective, l'importance stratégique d'un port maritime ne se mesure pas seulement par le tonnage de marchandises ou par le nombre de passagers qui y transitent. D'autres fonctions portuaires et maritimes sont nécessaires à l'ensemble de la chaîne de transports ou participent des grands défis européens précités.

Ainsi, la contribution des territoires au développement des énergies renouvelables devrait pouvoir être prise en compte. En l'occurrence, la Région Bretagne mise sur le port de Brest qui a bénéficié d'investissements importants, plus de 200 millions d'euros, pour s'inscrire pleinement dans la dynamique de développement des Energies Marines Renouvelables.

Le rôle de **pôle maritime européen de services de 1^{er} rang dans le domaine de sécurité et sûreté maritimes** devrait également constituer un critère pertinent d'appartenance au réseau central. Les moyens de prévention et d'intervention en matière d'aide à la navigation, de surveillance et de sécurité maritime, de lutte contre les pollutions marines accidentelles ou volontaires, de sauvegarde de la vie humaine en mer, sont des composantes indispensables au bon fonctionnement du trafic maritime intra et extra européens. Brest répond à cette définition, par sa position unique au centre de la façade atlantique et à l'entrée de la Manche et comme pôle maritime européen de services de 1^{er} rang. Outre les fonctions « Action de l'Etat en Mer » de la Préfecture maritime de l'Atlantique dont le siège est à Brest, la métropole bénéficie d'une concentration unique d'expertises et de compétences dans le domaine de la lutte contre les pollutions et dans la protection de l'environnement marin, également en termes de signalisation maritime, de cartographie maritime des fonds marins, de météo-océanique. Elle est également le siège du tribunal de grande instance français habilité à traiter les affaires de pollutions maritimes en Atlantique. Brest assure aussi le rôle de « station-service maritime » avec notamment les facilités de réparation navale (premier pôle français d'entretien des navires, civil et militaire) Nombre de ses fonctions mobilisent des investissements portuaires lourds. La place de Brest mériterait également un examen au regard du volet « mobilité militaire » du RTE-T.

La métropole est pleinement inscrite dans le dialogue territorial européen pour la promotion de Brest au carrefour de l'Atlantique et de la Manche comme hub de la « croissance bleue ». Cette demande pour l'intégration du système portuaire Brest/Roscoff au réseau central ainsi qu'au corridor atlantique s'inscrit également dans la perspective d'un schéma multimodal des transports partagés au sein de ses réseaux d'appartenance et avec les acteurs institutionnels et économiques à l'échelle de la Bretagne (département du Finistère, CCIMBO, région Bretagne...), de l'ouest français (avec Nantes/Saint-Nazaire, Rennes, et Angers) jusqu'à l'échelle européenne (réseau des Villes Atlantiques, CRPM, ALTRO...).

L'attention apportée au plus haut niveau en France sur ces attentes pour Brest et la Bretagne, le soutien du Parlement européen dans la phase de négociation sur le MIE au 1^{er} semestre constituent également des gages du sérieux de la proposition présente au service des grands objectifs de cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne.